

da. Les boîtes furent expédiées de Watertown à Ogdensburg, et là, l'inspecteur du Revenu de l'intérieur de son gouvernement a pris les boîtes, les a passées en contrebande d'un côté à l'autre du fleuve, et les a expédiées par express à leurs différentes adresses dans la province d'Ontario. Ces boîtes furent livrées à leur destination dans les comtés de Hastings et de Frontenac, et furent distribuées comme colis électoraux du parti libéral. Juste au moment où ces boîtes de scrutin furent reçues et remises entre les mains de ce président de bureau électoral, l'affaire vint au jour. Il divulguait tout le complot et les noms des complices, et en vint à la décision que pour se dégager, il remettrait les boîtes qui restaient. On lui en avait livré six, et il en avait envoyé quatre dans le nord du comté à un autre libéral très estimable qui occupe la position de magistrat de police dans le comté de Hastings-nord, M. Samuel Harryet, fonctionnaire du gouvernement provincial. M. Lott, le président du scrutin, en vint à la conclusion que la meilleure chose pour lui était de se décharger du soin de ces boîtes, et il les livra en conséquence à des voituriers qu'on lui avait envoyés. Ces voituriers ont transporté les boîtes à Belleville et les ont remises entre les mains de la police. Lorsque le complot a été découvert, j'ai pris tous les moyens possibles de le faire connaître et de le rendre public, et les candidats conservateurs dans la province d'Ontario ont été particulièrement mis au courant de cette tentative d'escamoter les mandats électoraux. Un télégramme a été envoyé, signé par moi-même et deux amis, dans chaque comté de la province d'Ontario, donnant des boîtes une aussi bonne description qu'il était possible de donner par télégramme, mettant nos amis en garde contre l'usage de ces boîtes, et indiquant de quelle manière on pouvait découvrir les fausses boîtes des vraies. Je ne sais pas jusqu'à quel point mes efforts et ceux de mes amis ont eu pour conséquence d'arrêter l'usage de ces boîtes dans la province d'Ontario. Je sais que nos efforts n'ont pas entièrement réussi, parce qu'il a été prouvé devant les tribunaux qu'on s'en était servi et les coupables ont été condamnés. Comme l'enquête m'a porté que sur deux comtés, il m'est impossible de dire jusqu'à quel point nos efforts ont réussi ou de dire dans combien de comtés de l'Ontario on s'est servi de ces boîtes pour déterminer l'élection des amis du Gouvernement.

L'affaire ayant été ébruitée de cette manière, les journaux s'en sont emparés, et je crois que presque tous ont dit quelque chose à propos des fausses boîtes de scrutin. Quelques-uns sont allés jusqu'à dire que c'était un truc, et m'en ont attribué la paternité. Mais d'autres ont considéré la question à un point de vue plus sérieux, et ont déclaré que les auteurs de ce crime ne devaient pas rester impunis. Tous les journaux libéraux de la province d'Ontario, lorsque cette affaire est venue au jour, ont demandé que les coupables fussent punis, que justice fût faite

quand bien même la voûte des cieux en croulerait, et ils n'avaient pas de termes trop forts pour demander que les coupables fussent poursuivies devant les tribunaux. Mais, à cette époque, malgré la publicité qui fut donnée à cette tentative, bien que les journaux eussent publié les noms des témoins, les sources d'informations et les éléments de preuve, le Gouvernement ne fit aucune démarche pour s'emparer des coupables et les poursuivre. Mais, heureusement que l'un des journaux, je dis heureusement, parce que sans cela les coupables n'auraient pas été punis, a eu l'audace de m'accuser d'être l'instigateur de tout le complot, et je n'ai pas tardé à instituer des procédures contre le rédacteur de ce journal pour diffamation. Je dois dire ici en passant que je crois que le "Globe", après m'avoir accusé, après avoir demandé le châtiement des coupables, après que j'eus commencé l'enquête dans le procès en diffamation, et à mesure que les témoins venaient déposer et établissaient au delà de tout doute que le parti libéral était l'auteur de tout le complot, et que la seule part que le parti conservateur y eut prise avait été de découvrir le crime, ce journal commença à mollir et répudia ce qu'il avait dit auparavant.

Une VOIX : C'est l'habitude du "Globe".

M. PORTER : Oui, c'est l'habitude du "Globe". Il lui arrive très souvent de rétracter ce qu'il a dit la veille. Mais, lorsque les témoins eurent établis au delà de tout doute quels étaient les coupables, le "Globe" changea de ton et commença à s'excuser. C'était simplement quelques libéraux mal avisés qui avaient fait cela, et non pas les vrais et sincères libéraux. Le "Globe" a apporté toutes sortes d'excuses du même genre dans l'espoir sans doute d'amoinrir le mécontentement considérable du parti conservateur créé par les accusations que l'on avait portées contre lui. Mais, justement à cette époque, le "Globe", dans un de ces accès de vertu dont il est coutumier, crut qu'il devait s'occuper un peu plus de moi, et chose surprenante, il me consacra près d'une demi-colonne à me donner des conseils sur la manière dont je devrais conduire ma poursuite pour diffamation contre le journal qui m'accusait, et il alla jusqu'à dire que ce serait abuser de mon droit que de choisir le jury devant lequel le procès devait s'inscrire. Le "Globe" prétendit que je n'aurais pas dû instituer cette poursuite devant un magistrat comme M. A. F. Wood, un homme qui a occupé un siège dans la législature de la province d'Ontario pendant plusieurs années, le plus ancien magistrat du comté de Hastings, une personne enfin dont le caractère général et la réputation étaient au-dessus de tout reproche. Justice ne sera pas rendue, déclara le "Globe", qui disait que j'aurais dû porter ma cause devant un autre magistrat de police. Je me permettrai de dire au "Globe", qui est probablement au courant des faits, que le mé-